

Séance du 10 avril 2023

Le dix avril deux mille vingt-trois, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Premier Adjoint, Thierry GARROS

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
7	7	7
		Pour : 7 Contre : 0 Abstentions : 0

Etaient présents :

Mme ADREY Nathalie, Mme BARBOT Hélène, Mme CLEMENTE Stéphanie, M. DUROU Nicolas, M. FLOURETTE Jean-Marc, M. GARROS Thierry, M. SONILHAC Jacques

Procurations(s) :

Etai(en)t absent(s) :

Etai(en)t excusé(s) :

Date de la convocation
28 mars 2023

Date d'affichage
28 mars 2023

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le 17 avril 2023 A été nommé(e) **secrétaire de séance** : M. GARROS Thierry

17 avril 2023

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2023

et publication du

17 avril 2023

vote les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2023 :

Investissement

Dépenses : 44 249,47

Recettes : 51 058,83

Fonctionnement

Dépenses : 271 794,52

Recettes : 271 794,52

COURRIER ARRIVÉE LE

24 AVR. 2023

Sous-Préfecture de MIRANDE

Pour rappel, total budget :		
<u>Investissement</u>		
Dépenses :	51 058,83	(dont 6 809,36 de RAR)
Recettes :	51 058,83	(dont 0,00 de RAR)
<u>Fonctionnement</u>		
Dépenses :	271 794,52	(dont 0,00 de RAR)
Recettes :	271 794,52	(dont 0,00 de RAR)

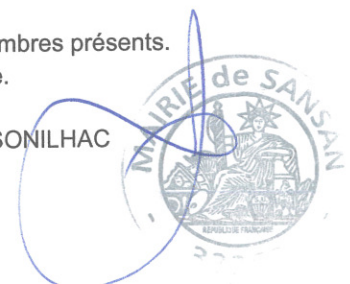
Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à SANSAN

Le Maire Jacques SONILHAC



Transmis à la Sous-Préfecture et certifié exécutoire le 17 avril 2023